







La Communauté urbaine Caen la mer exerce directement la compétence collecte des déchets, c'est-à-dire toutes les étapes préalables au traitement par valorisation ou élimination des déchets (compétence déléguée au SYVEDAC).

Ce rapport annuel 2020 sur la gestion des déchets ménagers vous présente la synthèse des indicateurs techniques et financiers des activités de collecte et traitement des déchets. L'objectif de ce document est d'être un outil d'information permettant à chacun de constater l'évolution du service et de situer les résultats locaux par rapport aux tendances nationales et obligations réglementaires.

La gestion des déchets ménagers est un monde qui évolue en permanence. L'année 2020 ne déroge pas à la règle. Nous avons tous été marqués par la crise sanitaire et grâce aux efforts de chacun, la continuité du service a pu être assurée.

En janvier 2020, Caen la mer a lancé une procédure d'appel d'offres pour renouveler ses marchés publics de collecte qui sont arrivés à terme le 31 mars 2021. En parallèle, la communauté urbaine s'est préparée à la mise en place de l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages en plastique qui a pris effet au 1^{er} avril 2021 sur notre territoire. Enfin, cette année 2020 a été l'occasion après de longs mois de travail, de faire aboutir un schéma directeur de gestion et de prévention des déchets qui donne les grandes orientations de notre politique de gestion des déchets pour les 6 années à venir.

Les élus et agents de Caen la mer ont à cœur de fournir un service de qualité aux usagers. Grâce à l'implication de tous, cette année encore les résultats de réduction et de valorisation des déchets sont au rendez-vous. Continuons à faire de notre territoire un lieu d'exemplarité et d'innovation en matière de prévention et de gestion des déchets.





Vice-Président en charge de l'Environnement, des Energies, de la Collecte et de la valorisation des déchets





SOMMAIRE

LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES	р.5
Le territoire de Caen la mer	p.6
Le territoire du SYVEDAC	р.7
Les faits marquants de l'année 2020	р.8
Les objectifs poursuivis : 2021-2026	р.10
LA PRÉVENTION	p. 11
La prévention des déchets	
Le compostage	р.13
La sensibilisation : mobiliser, faire participer	р.14
L'information des usagers	
Un service à votre écoute	р.16
LA COLLECTE	p. 17
Les dispositifs de précollecte	р.18
Les opérateurs de collecte	р.19
Les modes de collecte	р.20
Les fréquences de collecte en porte-à-porte	р.21
Les tonnages des déchets collectés en porte-à-porte et apport volontaire	р.22
Les ordures ménagères résiduelles	р.22
Les emballages/papiers et le verre	р.23
Les encombrants et les déchets verts	р.24
Les textiles, cartons, papiers, pain, encombrants à domicile	р.25
Les déchèteries	р.26
Le bilan de la collecte en déchèterie	р.28
La performance de collecte	p.29
Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire	р.30
LE TRAITEMENT	p.31
Localisation des unités de traitement	р.32
Les principaux sites de traitement	р.33
La synthèse de la collecte et du traitement	р.34
La valorisation et la réduction	р.36
LES INDICATEURS FINANCIERS ET LE COMPTE AMINISTRATIF	p. 37
Les montants des prestations de collecte	р.38
Les montants des principales prestations de traitement	р.40
Le compte administratif 2020	р.41





Le territoire de Caen la mer

COMPÉTENCE COLLECTE DES DÉCHETS

Le-Fresne

Camilly

Rots

Saint-

Manvieu-

Norrey

Mouen

Tourville-

communes

habitants

Thue-

et-Mue

Thaon

Rosel

Carpiquet

Verson

En 2020, Caen la mer assure directement la collecte des déchets sur 43 de ses 48 communes membres, soit 258 307 habitants.

La collecte des déchets des 5 autres communes est financée par Caen la mer mais assurée par le SMEOM D'ARGENCES et le SMICTOM de la Bruyère.

Ce rapport traite des tonnages des 43 communes collectées par Caen la mer en 2020. Pour les 5 autres communes (8 955 hab.), se référer aux rapports des syndicats concernés.

Villons-les-

Buissons

Saint-Contest

Louvigny

Cairon ·

Authie

Bretteville-

Éterville

sur-Odon

Saint-Germain-la-Blanche Herbe

Lion-

sur-Mer

Hermanville-

sur-Mer

Périers-sur-le-

Dan

Hérouville-

Saint-Clair

Cormelles-

le-Royal

lfs

Mondeville

Biéville-

Beuville

Mathieu

Épron

CAEN

Fleurysur-Orne

Saint-André-

sur-Orne

Cambes-

en-Plaine

Colleville-

Montgomery

Blainville-

Saint-Aubin-

d'Arquenay

Bénouville

Giberville

Grentheville

Soliers

Bourauébus

Ouistreham

Riva-Bella

Colombelles

Cuverville

Démouville

Sannerville

Le service public de collecte des déchets ménagers de Caen la mer est assuré pour partie en régie et par des prestataires privés, dans le cadre de contrats passés dans le respect du Code des marchés publics.

Pour la collecte en porte-à-porte : **VÉOLIA**

PROPRETÉ

Régie de Caen la mer

COVED

Derichebourg

Pour la collecte en apport volontaire : (ensemble du territoire)

> VÉOLIA **PROPRETÉ**

> > **SPHERE**

Communes collectées par les syndicats:

Troarn

SMICTOM de la Bruyère

> **SMEOM** d'Argences

Castine-Rocquancourt Le-Castelet Saint-Aignan-de-cramesnil Le service de

267 262 la collecte des déchets ménagers, c'est...



agents de collecte (périmètre « régie »)



agents de déchèterie



agents administratifs (services ressources, collecte, cellule études communication et relations usagers)



45% d'habitants en pavillon



55% d'habitants en immeuble

Le territoire du SYVEDAC

COMPÉTENCES TRAITEMENT ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

Caen la mer adhère au SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) pour le traitement et la prévention des déchets collectés en porteà-porte et en apport volontaire.

Bougy

Montigny

La Caine

Avenay Amayésur-Orne

Maizet

Laize-Clinchamps





AU SYVEDAC EN 2020 C.U. CAEN LA MER

(43 communes sur 48)

C.C. CŒUR DE NACRE

C.C. NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

(33 communes sur 39)

C.C. VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON

(19 communes sur 23)

SMICTOM DE LA BRUYÈRE
(4 communes)

Syvedac

Les faits marquants de l'année 2020

7 NOUVELLES COMMUNES COLLECTÉES PAR CAEN LA MER

Elles ont intégré Caen la mer en janvier 2017. Leurs contrats de collecte gérés par le SIDOM de Creully ont pris fin au 31 décembre 2019, avec la dissolution du syndicat. Caen la mer assure donc la collecte depuis le 1er janvier 2020 dans ces communes. Le régime spécifique de TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative), dont bénéficie ce territoire a été maintenu. Il comprend une part fixe et une part dite variable, liée au service utilisé. Cela s'applique uniquement aux ordures ménagères.

WINE NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Brettevillel'Orgueilleuse rejoint le réseau des déchèteries de Caen la mer qui en compte désormais sept. Voir page 26.

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE RENOUVELLEMENT DES MARCHÉS DE COLLECTE

Le renouvellement des contrats est l'occasion de revoir l'organisation des tournées de collecte, d'améliorer le service, d'optimiser certaines collectes pour mieux s'adapter aux besoins et limiter l'augmentation des coûts. Des réflexions sont menées notamment sur les collectes d'encombrants et de déchets verts en porte-à-porte, ainsi que sur la collecte sélective, dans l'optique d'étendre les consignes de tri.



FAIRE ÉVOLUER LA GESTION DE NOS DÉCHETS

L'étude pour améliorer la gestion des déchets lancée en 2018 à Caen la mer a permis d'élaborer un schéma directeur de gestion et de prévention des déchets définissant 5 objectifs pour les 5 années à venir :

- Réduire les quantités de déchets collectés par le service public et valoriser davantage
- 2. Adapter le service aux particularités du territoire et de l'habitat
- Sensibiliser et former les usagers à des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- 4. Adapter le service apporté aux professionnels
- 5. Maîtriser les coûts

X

S'ADAPTER À LA CRISE SANITAIRE :

La collecte des déchets ménagers a du être réorganisée sur le territoire pendant toute la période du 1^{er} confinement :

- Collectes dites « essentielles » maintenues
- Fréquence ajustée à 1 semaine sur 2
- Suspension des collectes de déchets verts, papiers de bureau et encombrants sur appel
- Renforcement des campagnes de lavage des points d'apport volontaire
- 7 déchèteries fermées
- 20 personnes mobilisées pour le standard, le site internet et les réseaux sociaux pour informer les usagers chaque jour.

Néanmoins, la continuité du service a pu être maintenue avec le concours de tous les agents.



RÉDUIRE L'USAGE DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

En 2020, une vaste enquête menée auprès des habitants a permis de préparer la mise à disposition de bacs jaunes pour remplacer les actuels sacs jaunes à l'occasion du renouvellement des marchés de collecte et de l'extension des consignes de tri à tous les emballages au 1er avril 2021.

Afin d'évaluer la contenance du bac jaune, plusieurs critères sont rentrés en compte : taille du foyer, futures consignes de tri étendues et modification de la fréquence de collecte.

L'ensemble des bacs mis à disposition a également été recensé à cette occasion.



En 2020, plus de 4 millions de sacs

Jaunes on été distribués aux habitants en pavillon pour la collecte de leurs emballages recyclables et papiers.





65 943

pavillons enquêtés



5 646

immeubles enquêtés



5 717

professionnels enquêtés



INVESTIR POUR AMÉLIORER LE SERVICE

Achats et maintenance des bacs roulants :489 351 € TTC

- Enfouissement de 40 conteneurs verre et/ou OMr / recyclables : 296 553 € TTC (Caen, Fleury-sur-Orne, Colombelles, Mathieu et Cambes-en-Plaine).
- Achat d'une benne à ordures ménagères :
 221 122 € TTC
- Achat et distribution de 1038 composteurs individuels et collectifs : 65 740 € TTC

• Réfection de la plate-forme des déchets verts de la déchèterie de Mouen :

57 567 € TTC

- Remplacement de 3 conteneurs enterrés à Carpiquet : 50 331 € TTC
- Acquisition d'un local « déchets spéciaux » pour la déchèterie de Fleury-sur-Orne :

18 926 € TTC

 Acquisition d'un local de réemploi pour la déchèterie de Bretteville l'Orgueuilleuse :

17 437 € TTC

1 217 027 € TTC
TOTAL INVESTISSEMENTS 2020

Les objectifs poursuivis 2021-2026



AMÉLIORER LE SERVICE TOUT EN MAITRISANT LES COÛTS

Réduire les déchets à la source

Mieux gérer nos encombrants



- x Améliorer les conditions
- x Réduire l'empreinte





En 2022, tout le territoire national sera couvert par ces nouvelles consignes ce qui facilitera grandement le tri où que l'on soit, avec des consignes identiques.

Déploiement du compostage :

Améliorer les dispositifs en place (distributions gratuites de composteurs individuels et développement du compostage collectif).



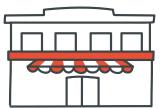
Maintien du taux de TEOM pour les communes sans collecte de déchets verts en porte-à-porte

Caen la mer souhaite ainsi encourager les pratiques vertueuses de valorisation (compostage, éco-jardinage), la collecte en porte-à-porte des déchets verts revenant à transporter des déchets composés à 80% d'eau...

La collecte en porte-àporte représente 75% des encombrants enfouis. En déchèterie, ils sont mieux valorisés. Caen la mer souhaite adapter la fréquence de collecte en porte-à-porte pour inciter à une gestion plus responsable et encourage à d'autres alternatives : réparation, réemploi, don ou vente...

VALORISER DAVANTAGE LES DÉCHETS **DES PROFESSIONNELS**

La redevance spéciale sera à l'étude. Elle consiste en une facturation des gros producteurs de déchets ménagers assimilés en fonction des quantités et du type de déchets collectés. Pour en limiter son montant, les administrations et entreprises seront invitées à produire moins et à mieux trier leurs déchets (collectes séparatives d'emballages, de papiers, cartons, biodéchets etc...)







Réduire nos déchets à la source : une priorité!

La prévention des déchets



Cette compétence est partagée avec le SYVEDAC. Les programmes de prévention des déchets découlent d'orientations prises au niveau régional et adaptées au niveau local. Depuis 2019, le Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire est venu compléter notre programme en ajoutant un volet économique, social et solidaire.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD)

C'est un outil de planification globale de la prévention et de la gestion de l'ensemble des déchets ménagers ou issus des activités économiques produits sur le territoire à l'échelle régionale. Il a pour rôle de mettre en place les conditions d'atteinte des objectifs nationaux de réduction des déchets à la source et d'amélioration des taux de tri et de valorisation.

À L'ÉCHELLE DU SYVEDAC



LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS (PLPDMA)

Il vise à mettre en place une stratégie en faveur de la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire. Son objectif : -10 % des tonnages de déchets ménagers et assimilés d'ici 2022, soit -68 kg/hab/an. Les actions mises en place depuis 2017 par le SYVEDAC et Caen la mer :

- Expérimentation du tri à la source des biodéchets (collecte en porte-à-porte, compostage de quartier, points d'apport volontaire),
- Développement du compostage collectif (en pied d'immeuble, de quartier, en restauration collective),
- Animations auprès des scolaires et du public relais (bailleurs sociaux, entreprises, ripeurs...),
- prêt d'un kit événementiel,
- · prêt d'un kit d'essai de couches lavables,
- Journées de l'Utilotrocs etc...



LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (CODEC)

Le SYVEDAC s'est engagé sur la période 2019-2021 dans ce programme d'accompagnement proposé par l'ADEME Normandie, venant à l'appui du PLPDMA, en partenariat avec les 5 collectivités adhérentes du SYVEDAC. Il a pour objectifs d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles, de produire moins de déchets, de mieux les valoriser (recyclage, valorisation énergétique, etc.). Pour atteindre ces objectifs, il prévoit le développement d'actions d'économie circulaire auprès de tous les acteurs du territoire du SYVEDAC : habitants, bailleurs, administrations et entreprises.



OBJECTIF: RÉDUIRE NOS DÉCHETS!

Afin de marquer l'engagement de son territoire dans la réduction des déchets, le SYVEDAC et ses adhérents ont créé une marqueur commun pour communiquer d'une même voix et fédérer les habitants

autour d'un même objectif de réduction des déchets. Ce bloc marque « Les déchets, tous concernés » sera inséré sur tous les supports de communication.



Le compostage

UNE SOLUTION SIMPLE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

1/3 de notre poubelle noire peut être composté! Le compostage a donc un rôle majeur dans la prévention et la réduction des déchets à la source. Individuel, collectif, partagé, Caen la mer et le SYVEDAC développent ces pratiques depuis 2005. L'objectif : 50% minimum des foyers en logement individuel équipés d'ici 2024.



+ 1038
composteurs
individuels
distribués
en 2020

+ 6 sites
de compostage
collectif
en pied
d'immeuble
en 2020

+ 1 site
de restauration
collective
en 2020

19 666 composteurs individuels distribués depuis 2005, soit

32 % de foyers en habitat individuel équipés 44 sites installés depuis 2011 27 sites installés depuis 2012

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit que d'ici 2024, les collectivités puissent offrir une solution de valorisation des biodéchets à tous les habitants. Depuis 2019, Caen la mer expérimente plusieurs solutions en habitat collectif!

3 MODES DE COLLECTE EXPÉRIMENTÉS EN HABITAT COLLECTIF



Le compostage de quartier :

90 foyers concernés

3 sites : Quartier de Vaucelles et place Maurice Fouques à Caen, quartier des Belles-Portes à Hérouville Saint-Clair



La collecte en porte-à-porte à vélo à Caen :

15 immeubles concernés 190 foyers et 10 restaurateurs La collecte en apport volontaire à Caen depuis fin 2020 (Cours Général de Gaulle

(Cours Général de Gaulle et Fossés Saint-Julien) 80 foyers participants



Le lombricompostage collectif sera testé en 2021. Il pourrait se révéler adapté au milieu urbain car il assure une décomposition rapide des biodéchets grâce aux lombrics (vers de terre). Il apporterait une solution alternative aux immeubles ne disposant pas d'espaces verts pour installer un composteur.



Biodéchets collectés par la Scop Toutenvélo



Valorisation au pavillon de compostage expérimental située sur la presqu'île de Caen

La sensibilisation: mobiliser, faire participer

UN ENJEU INCONTOURNABLE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

272 SCOLAIRES sensibilisés

729
bailleurs et syndics
sensibilisés
(publics relais)

TI EVENEMENTS

> organisés soit 460 personnes sensibilisées

4 NETTOYAGES DE SITE

RELOOKAGE DES BORNES DE COLLECTE



La Communauté urbaine Caen la mer a renouvelé l'opération de customisation de bornes d'apport volontaire dans le quartier de la Guerinière à Caen, en partenariat avec le collège Guillaume de Normandie.

En 2020, 8 bornes à emballages recyclables et papiers ont bénéficié de réalisations artistiques oiginales, imaginées par les élèves de 5° et de 4°, encadrés par leur professeur d'arts plastiques et par deux artistes locaux, Nicolas Lemercier et Grégory Forestier.



L'information des usagers

DES SUPPORTS MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT



Bien trier ses déchets





Tous ces supports ont été renouvelés en 2021 pour le démarrage du nouveau marché de collecte.

Le calendrier de collecte



Connaître ses jours de collecte

La collecte à domicile



Offrir un service de proximité (personnes âgées

(personnes âgées de + 75 ans ou en situation de handicap)



Guide DU COMPOSTAGE

Bien trier

Promouvoir les gestes écoresponsables



Un service à votre écoute

La Direction de la Collecte, de la Propreté urbaine et du Parc matériel traite les appels liés à la collecte des déchets (ainsi qu'à la propreté urbaine du secteur de Caen uniquement).

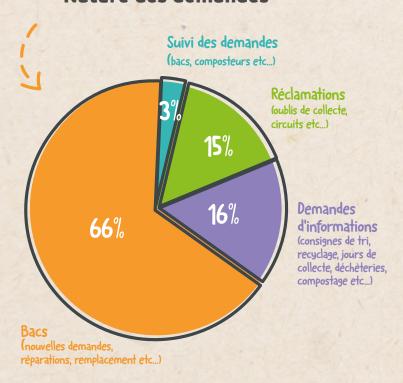
Concernant les déchets, la collectivité met à disposition un numéro de téléphone et un courriel :

02 31 304 304

téléphone et un courriel : contactdechetsmenagers@caenlamer.fr



Nature des demandes

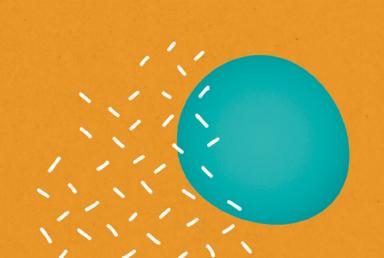


PÉRIODE COVID-19

Ces statistiques ne prennent pas en compte la période de confinement de mars, avril et mai 2020, durant laquelle l'accueil téléphonique a pu être maintenu grâce au concours d'agents non spécialisés pour le standard (agents de déchèterie et agents administratifs). On a pu constater une très forte augmentation des appels sur cette période, due à la réorganisation des collectes.



RAPPORT ANNUEL 2020

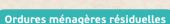


Les dispositifs de précollecte

DES CONTENANTS ADAPTÉS À CHAQUE MODE DE COLLECTE

Pour la collecte en porte-à-porte :











Déchets verts

Au total, 149 379 bacs roulants sur le territoire :

- × 75 722 pour les ordures ménagères (dont 4109 distribués en 2020)
- × 22 180 pour les emballages recyclables/papiers (dont 1381 distribués en 2020)
- × 50 800 pour les déchets verts (dont 1067 distribués en 2020)

En 2020

6 557 bacs livrés 831 bacs réparés 1834 bacs recyclés et 549 960 sacs noirs distribués

Pour la collecte en apport volontaire :



Ordures ménagères résiduelles



Emballages recyclables et papiers





Au total, 1375 bornes de collecte sur le territoire :

- × 318 pour les ordures ménagères
- x 362 pour les emballages recyclables/papiers
- × 695 pour le verre
- x 172 pour les textiles usagés

En 2020 44 bornes supplémentaires installées

Les opérateurs de collecte

LOCALISATION





Les modes de collecte

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

Le service offert aux habitants et aux usagers de Caen la mer comprend trois types de collectes : en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèterie. Une collecte gratuite des encombrants sur rendez-vous et à domicile est aussi proposée aux usagers de plus de 75 ans et/ou à mobilité réduite.

Porte-à-porte



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, déchets verts, encombrants, cartons des commerçants de l'hyper centre-ville de Caen

Apport volontaire



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, verre et textiles

Déchèterie



Emballages recyclables/papiers, verre, textiles, encombrants, déchets verts et autres déchets cités ci-dessous



DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE



Déchets



Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Déchets électriques et électroniques



Déchets dangereux diffus



Batteries



Huiles usagées vidange/friture



Lampes et ampoules



Extincteurs



Textiles, chaussures, maroquinerie



Amiante



Pneus des particuliers sans jantes



Déchets non valorisés

RAPPORT ANNUEL 2020

Les fréquences de collecte en porte-à-porte

DES FRÉQUENCES ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES





- x Habitat individuel, collectif et professionnels en fonction des capacités limitées de stockage des déchets
- 2 X par semaine
- x Habitat collectif et professionnels en fonction des capacités limitées de stockage des déchets
- x Zones d'activités



(du 15 juin au 15 septembre)

Camping des communes du littoral



(du 15 juin au 15 septembre)

x Commerces alimentaires de Ouistreham Riva Bella



× Hyper-centre-ville de Caen



1 X par semaine

× Tous les usagers

ENCOMBRANTS

EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS





- x Habitat dense géré par Caen la mer Habitat des quartiers de la Guérinière, Grâce-de-Dieu et du Chemin vert à Caen
- 1 X par mois
- × Hyper centre-ville et habitat collectif dense à Caen



- x Collecte en porte-à-porte
- Collecte gratuite d'encombrants et DEEE des personnes de plus de 75 ans ou à mobilité réduite.

DÉCHETS VERTS





(du 1er mars au 15 décembre)

× Habitat individuel (voir page 24)

PAIN RASSIS



Fréquence adaptée à la production des gros producteurs

CARTONS



- 3 X par semaine
- x Commerçants en hyper centre-ville de Caen

PAPIERS



× Fréquence adaptée à la production des administrations

Les tonnages des déchets collectés en porte-à-porte et apport volontaire : 107 152 T



LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

61863 Tonnes en 2020

- 3,92 % par rapport à 2019

En 2020, deux éléments ont impacté les tonnages : l'extension du périmètre avec la hausse du nombre d'habitants, et la diminution de l'activité économique due au confinement.





(240 531 habitants)



271 kg/an/hab65 198 t
(242 036 habitants)

2018



265 kg/an/hab 65 385 t (242 667 habitants)

2019



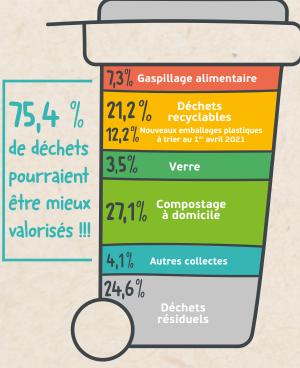
2020 239 kg/an/hab 61 863 t (258 307 habitants)



Moyenne nationale: 254 kg/habitant/an*

* Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016).

La composition de la poubelle grise à Caen la mer



D'après un échantillonnage de nos ordures ménagères réalisé en 2019.



TOUS ENSEMBLE, AMÉLIORONS LE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre parfois des difficultés lors des ramassages. Votre civisme peut l'aider :

- Respectez les jours et horaires de présentation des déchets à la collecte
- Présentez correctement votre bac :
 - Sur le domaine public, accessible au camion de collecte
 - Au plus près de l'horaire de collecte et rentre dans les plus brefs délais
 - > Placé la poignée orientée côté route
 - > Non surchargé, couvercle fermé
- Contactez-nous lorsque votre bac est cassé (formulaire en ligne sur caenlamer.fr rubrique déchets ou 02 31 304 304)
- Déposez vos sacs dans les bornes d'apport volontaire et non à côté (sacs de 50 litres maximum)

L

17 011 Tonnes en 2020

+ 6 % par rapport à 2019



2017 68 kg/an/hab 16 246 t (240 531 habitants)



2018 67 kg/an/hab 16 200 t (242 036 habitants)



66 kg/an/hab 16 037 t (242 667 habitants)

2019



2020 66 kg/an/hab 17 011 t (258 307 habitants)



Moyenne nationale: 49 kg/habitant/an *



LES CONSIGNES DE TRI EN 2020

Les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, tous les emballages en métal, en carton et tous les papiers se trient dans la poubelle jaune.

Depuis avril 2021, tous les emballages et papiers se trient sans exception : sachets, sacs, pots, barquettes, tubes et blisters en plastique se sont ajoutés à la liste!

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2020, les erreurs de tri représentent encore 18,16 % des tonnages collectés!

Les erreurs de tri perturbent la chaine de recyclage et entrainent des surcoûts de traitement puisque ces déchets sont réacheminées vers l'usine d'incinération. En cas de doute, consultez les consignes de tri sur www.consignesdetri.fr

LES EMBALLAGES EN VERRE

8253 Tonnes en 2020

+ 9,3 % par rapport à 2019



29 kg/an/hab 7 072 t (240 531 habitants)



2018 30 kg/an/hab 7 263 t (242 036 habitants)



31 kg/an/hab 7 550 t (242 667 habitants)



32 kg/an/hab 8 253 t (258 307 habitants)



PORT ANNUEL 2020

Moyenne nationale : 30 kg/habitant/an *



QUEL VERRE SE TRIE ?

Les bouteilles, bocaux, pots et flacons se déposent dans les bornes à verre.

Tous les autres déchets en verre ne doivent pas être jetés dans les bornes à verre : vaisselle cassée (y compris les verres à boire), miroirs, morceaux de vitrage, porcelaine, cristal... car ils ne fondent pas à la même température que les emballages en verre et perturbent donc la chaîne de recyclage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La consigne de tri du verre est identique partout en France. Le verre est recyclable à 100% et à l'infini. Chaque bouteille en verre triée redevient une bouteille. Trier le verre économise les ressources naturelles. Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur caenlamer.fr rubrique déchets.

^{*} Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016).

LES ENCOMBRANTS (33 communes concernées)

4046 Tonnes en 2020

+ 8,8 % par rapport à 2019



15 kg/an/hab 3 541 t (240 531 habitants)



15 kg/an/hab 3610 t (242 036 habitants)



15 kg/an/hab 3 720 t (242 667 habitants)



2020 16 kg/an/hab 4 046 t (258 307 habitants)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne et 25% seulement sont valorisés.

En déchèterie, ils sont triés par matière et valorisés à **75%.** Ils empruntent ainsi les différentes filières de recyclage (voir page 35).

Avant de jeter, pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier : des alternatives écologiques pour valoriser vos encombrants!



LES DÉCHETS VERTS (35 communes concernées)

(dont les biodéchets collectés avec l'expérimentation)

14 581 Tonnes en 2020

- 2,6 % par rapport à 2019



66 kg/an/hab 15 951 t

(240 531 habitants)



64 kg/an/hab 15 361 t

(242 036 habitants)

62 kg/an/hab

14 959 t (242 667 habitants)



Le-Castelet

2020 56 kg/an/hab

14 581 t (258 307 habitants)





LA COLLECTE EN PORTE-**À-PORTE ACCEPTE:**

Les branchages de petites tailles, les feuilles et fleurs, les tontes + 5 fagots de branchages à côté du bac



La collecte des déchets verts en porte-àporte n'est pas écologique car elle revient à transporter des déchets composés à 80% d'eau, déchets qui par ailleurs, s'avèrent de vraies ressources lorsqu'ils sont valorisés directement dans la jardin!



827 Tonnes en 2020 + 14 % par rapport à 2019



2017 **601 t**



2018 **623 t**



2019 **725 t**



2020 **827 t** + 2,26 kg /an/hab entre 2019 et 2020



LES CARTONS DES COMMERÇANTS DE L'HYPER CENTRE-VILLE DE CAEN

227 Tonnes en 2020 – 16 % par rapport à 2019



2017 **250 t**



2018 **211 t**



2019 **272 t**



2020 **227 t**

LE PAIN RASSIS DES GROS PRODUCTEURS

208 Tonnes en 2020 - 21 % par rapport à 2019



2017 **224 t**



2018 **254 t**



2019 **263 t**



2020 208 t

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pensez à donner ou à revendre les vêtements que vous ne portez plus. Tous les vêtements, le linge de maison, la maroquinerie et les chaussures liées par paire peuvent également être déposés dans une borne à textiles quel que soit leur état, même abîmés. Il suffit de les placer propres, secs et en sacs dans la borne. Ceux en bon état partent en réemploi. Les autres seront utilisés pour faire des chiffons, de l'isolant, ou des matelas.

Trouvez une borne sur:

Re_fashion

LES PAPIERS DES ADMINISTRATIONS

100 Tonnes en 2020 - 63,8 % par rapport à 2019



2017



261 t



2019 276 t



2020 100 t Collecte interrompue courant 2020

COLLECTE À DOMICILE POUR LES PERSONNES DE + 75 ANS OU EN SITUATION DE HANDICAP

36 Tonnes en 2020 + 9 % par rapport à 2019



2018 54 t



2019 33 t



2020 **36 t**

RETOUR SOMMAIRE

Pour être collectés, les cartons doivent être présentés vidés de leur contenu et correctement pliés.

Les déchèteries

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

Les déchets y sont triés selon leur nature puis redirigés vers des filières de traitement adéquates et conformes à la réglementation. Ils sont soit réutilisés, recyclés, valorisés ou éliminés dans des centres agréés. L'objectif de la déchèterie est de donner une seconde vie aux déchets déposés et de limiter le recours à l'enfouissement.

Caen la mer a intégré la déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse au 1er janvier 2020. Les 7 déchèteries du territoire de Caen la mer sont ouvertes toute l'année aux particuliers et aux professionnels sur présentation d'un justificatif.



42 559 tonnes de déchets déposés, soit +3,3% par rapport à 2019.

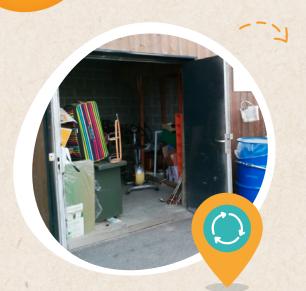
300 000 visiteurs par an

- Une tonne d'encombrants en mélange (déchets non valorisables) coûte **180 €**
- Une tonne de meubles déposée dans la benne mobilier coûte 0 €
- → Une tonne de déchets verts coûte 38 €
- Une tonne de gravats coûte 18 €
- Une tonne de déchets dangereux (peinture, solvants...) coûte 1100 €

LES HORAIRES LUNDI - MARDI* - MERCREDI JEUDI* - VENDREDI SAMEDI (particuliers uniquement) DIMANCHE** (particuliers uniquement) DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE 9h - 12h | 14h - 18h 9h - 12h 30 | 13h 30 - 18h 9h - 12h DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER 9h - 12h | 14h - 17h 30 9h - 12h 30 | 13h 30 - 17h 30 9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

Déchèteries fermées les jours fériés



NE JETEZ PAS! PENSEZ AUX LOCAUX DE RÉEMPLOI!

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer des objets inutilisés en bon état. Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

En 2020, 21 tonnes d'objets ont ainsi été sauvées de la destruction.

Caen la mer a également signé une convention avec VELISOL pour la récupération et le réemploi des vélos.

DONNER OU ÉCHANGER DES OBJETS : LES UTILOTROCS

Ponctuellement, le SYVEDAC organise les journées de l'Utilotroc dans les déchèteries de Caen la mer. Cette opération a pour but de sensibiliser le public au réemploi et à la réutilisation d'objets dits «de seconde main». L'Utilotroc est une bourse d'échanges en même temps qu'une opération de prévention de déchets. En 2020, 2 journées «Utilotroc» ont été organisées (à Fleury-sur-Orne et Bretteville-l'Orgueilleuse).





EN COMPLÉMENT DES DÉCHÈTERIES... LES COLLECTES ÉPHÉMÈRES!

Depuis 2015, Caen la mer organise des collectes éphémères de déchets électriques et électroniques et de meubles sur son territoire. En 2020, 6 collectes éphémères ont été organisées et 20 tonnes ont été collectées.

Bilan de la collecte en déchèteries : 42 559 T

164,5 kg/hab/an



Déchets végétaux

- → 9 226 t en 2020
- > 8 809 t en 2019
- -> + 4,7 %



Gravats

- -> 12 463 t en 2020
- -> 11 705 t en 2019
- **-> + 6,5** %



Mobilier

- -> 2 576 t en 2020
- -> 2 628 t en 2019
- -> 2 %



Bois

- -> 2 891 t en 2020
- -> 2 621 t en 2019
- → + 10,3 %



Ferraille

- -> 1 313 t en 2020
- -> 1 208 t en 2019
- **→ + 8,7** %



Cartons

- -> 632 t en 2020
- -> 615 t en 2019
- **→+ 2,8** %



Déchets électriques et électroniques

- -> 1 238 t en 2020
- -> 1 185 t en 2019
- **+ 4.5** %



Déchets non valorisés

- -> 11 625 t en 2020
- -> 11 835 t en 2019
- -> 1,8 %



Batteries

- -> 29 t en 2020
- -> 23 t en 2019
- -> + 26,1 %



Piles

- -> 9 t en 2020
- -> 8 t en 2019
- **-> + 12,5** %



Pneus

- -> 25 t en 2020
- -> 17 t en 2019
- **→ + 47,1** %



Amiante

- -> 75 t en 2020
- -> 90 t en 2019
- **→- 16,7** %



Lampes/ampoules

- -> 4 tonnes en 2019
- -> 12,5 %



Déchets Dangereux Diffus

- → 3,5 tonnes en 2020 → 457tonnes en 2020
 - -> 450 tonnes en 2019

La performance de collecte 2010 / 2020

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a fixé un objectif ambitieux de réduire et mieux valoriser les déchets en baissant de 10 % la production des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020. L'indicateur retenu est calculé en donnant un indice 100 aux kg/habitant produits en 2010. L'Indice 2020 est obtenu en multipliant par 100 les kg/habitant 2020 et en divisant le résultat par le kg/habitant 2010.

PERFORMANCE 2010 - 2020

2010 (217 416 hab) 125 170 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)

99 308 en porte-à-porte et apport volontaire 25 862 en déchèterie et collectes éphémères

576 kg par an/habitant en 2010

2020 (258 307 hab) 149 714 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)

107 152 en porte-à-porte et apport volontaire 42 562 en déchèterie et collectes éphémères

580 kg par an/habitant en 2020

(moyenne nationale ADEME: 580 kg/an/hab.)

Indice de réduction*
100,70

Si les habitants de Caen la mer trient davantage leurs déchets, l'objectif est aussi d'en produire moins !

POURSUIVONS NOS EFFORTS!

(voir page 36)

Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire

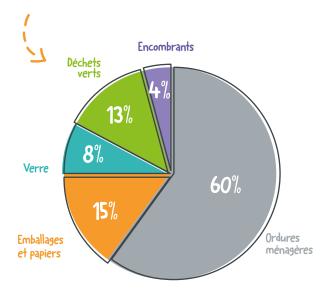
COMPARAISON DU TONNAGE 2019/2020

Dans le cadre de la crise sanitaire, certaines collectes ont été interrompues ou réduites. Cela a une incidence sur les résultats des tonnages collectés en 2020.

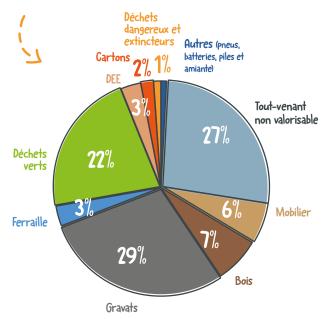
DMA COLLECTES	TONN 2019	IAGES 2020	KG/HABITANT/AN 2019 2020	ÉVOLUTION 2019–2020
Déchets collectés en porte-à- porte et en apport volontaire	108 238	107 152	 446 415 	- 6,95 %
Déchets des déchèteries	41 194	42 559		- 2,94 %
Déchets collectés lors des collectes éphémères	10,4	20,19		
Local réemploi des déchèteries	27,12	l 20,54 l) 	
TOTAL	149 470	149 752	616 580	- 5,84 %

LA RÉPARTITION DES TONNAGES EN 2020

Répartition des tonnages de déchets ménagers et assimilés hors déchèterie



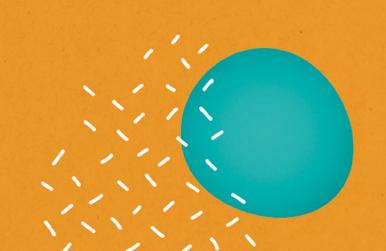
Répartition des tonnages en déchèterie et collectes éphémères





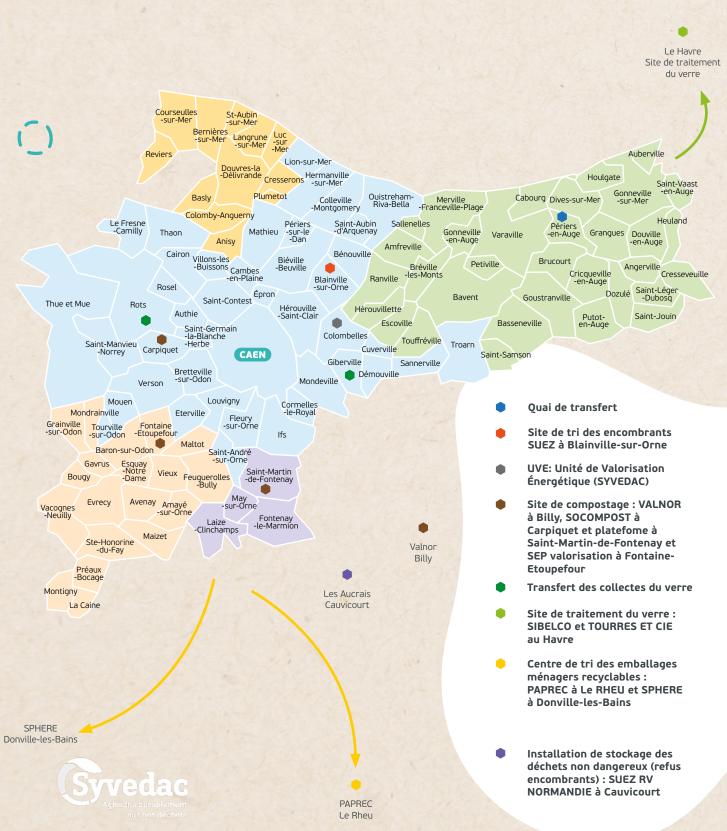
Que deviennent les déchets une fois collectés ?

RAPPORT ANNUEL 2020



Les unités de traitement

LOCALISATION



Les principaux sites de traitement



Les emballages et papiers sont acheminés vers les centres de tri de PAPREC à Le Rheu et SPHERE à Donville-les-Bains, depuis l'incendie du Centre de tri de GDE Environnement à Rocquancourt. Une Société Publique Locale (SPL) a été créée en 2020 pour la construction d'un centre de tri normand « NORMANTRI ». Celui-ci sera situé à Colombelles et verra le jour en 2024.

L'UNITÉ DE VALORISATION ENERGÉTIQUE (UVE)



Les ordures ménagères (poubelle grise), sont traitées par incinération (sans tri) au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SYVEDAC à Colombelles. Elles sont valorisées en énergie (chaleur et électricité).

Alimente
10 500
foyers en chauffage
à Hérouville Saint-Clair
et le CHU de Caen

LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Les déchets verts collectés en porte-àporte et en déchèterie sont compostés sur les plateformes de Carpiquet, Billy et Saint-Martinde-Fontenay. Le compost est ensuite utilisé pour l'exploitation agricole et distribué aux habitants au printemps en sacs ou en vrac.



L'ENFOUISSEMENT

Le Centre de Stockage de Déchets Ultimes des Aucrais est implanté à Cauvicourt dans le Calvados, sur une surface de 19 hectares. Les gravats et le tout-venant non valorisable (dont les encombrants collectés en porte-à-porte) sont acheminés vers ce centre d'enfouissement.



La synthèse de la collecte et du traitement

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



Ordures ménagères résiduelles

61 863 T collectées 239 kg par habitant



Unité de Valorisation Energétique (UVE)

SIRAC (Colombelles) Capacité du site: 120 000 tonnes

18,16 % refus de tri





Emballages recyclables/papiers

17 011 T collectées 66 kg par habitant



SPHERE

Centre de tri

13 410 T: PAPREC (Rheu) Capacité du site : 60 000 tonnes 3 602 T: SPHERE (Donville-les-Bains)

Valorisation matière Capacité du site : 40 000 tonnes



Déchets verts et biodéchets

14 581 T collectées 56 kg par habitant



VEOLIA · COVED · REGIE TOUTENVELO

2 342 T: SMICTOM de la Bruyère

(St-Martin-de-Fontenay) 8 313 T: VEOLIA (Billy)

3 376 T: SOCOMPOST (Carpiquet) 8,9 T: TOUTENVELO (Caen)

400 T: SEP Valorisation (Fontaine Etoupefour)



Emballages en verre

8253 T collectées 32 kg par habitant



SIBELCO GREEN SOLUTION

(St-Vigor D'Ymonville) Capacité du site: 150 000 t/an **Valorisation** matière



Encombrants

4046 T collectées 16 kg par habitant



Services techniques

SUEZ

Tri (Blainville-sur-Orne) Capacité du site : 30 000 tonnes Stockage (Les Aucrais)

Capacité du site : 300 000 tonnes



Valorisation matière

(compost)

Enfouissement: 75%



Encombrants

(service réservé aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap)

36 T collectées



Groupement coordonné par R'PUR

SUEZ

Tri (Blainville-sur-Orne) Stockage (Les Aucrais) Capacité du site : 30 000 tonnes

Valorisation matière: Réemploi par les membres

du groupement

25%

Enfouissement: 75%



Textiles

827 T collectées 3 kg par habitant



Centres de tri

393 T: TRITEX - Carpiquet (14) 434 T: ACIADES - Caen (14)

Réutilisation: 70%

Valorisation matière: 28%

Valorisation énergétique:



Cartons des commerçants de l'hyper centre-ville de Caen

227 T collectées



Mise en balles

GDE (Rocquancourt) Capacité du site : 30 000 tonnes

Colombelles (14)

Valorisation matière



Pain rassis (gros producteurs) 208 T collectées

REVIVRE

REVIVRE



Perte de poids/séchage:

Valorisation matière:

70% Valorisation énergétique:

LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES



Bois 2 891 T collectées



GDE - Rocquancourt (14)



Valorisation matière

(Unité de broyage pour chaufferie urbaine)



Ferraille 1 313 T collectées



GDE - Rocquancourt (14)



Valorisation matière



Gravats

12 463 T collectées



SMC - Feuguerolles Bully (14)



Enfouissement

ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux)



Mobilier

2 576 T collectées



Contrat avec l'éco-organisme **ECO-MOBILIER**



Valorisation matière



Végétaux 9 226 T collectées



VALNOR - Billy (14) SOCOMPOST - Carpiquet (14)



Valorisation matière (compost)



Cartons

632 T collectées



GDE - Rocquancourt (14) Capacité du site : 30 000 tonnes

Valorisation matière







Déchets d'équipements électriques et électroniques 1238 T collectées



Contrat avec l'éco-organisme **ECOSYSTEM**

Démantèlement (avant 73 % recyclage matière, 10 % valorisation énergétique 16 % enfouissement)

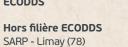


Déchets diffus spécifiques (peintures, solvants...)





Contrat avec l'éco-organisme **ECODDS**



CEDIBEX - Sandouville (76)

Traitement et valorisation matière et énergétique



Amiante

75 T collectées



SUEZ RV NORMANDIE Flée (49)



Installation de stockage pour déchets dangereux



Piles, batteries et accumulateurs 38 T collectées



Piles Contrat avec l'éco-organisme COREPILE Batteries de voiture MADELINE





Pneus 25 T collectées



NORMANDIE

Contrat avec l'éco-organisme ALIAPUR



Recyclage



Déchets non valorisés 11 625 T collectées



SUEZ RV NORMANDIE Les Aucrais (14)



Enfouissement

ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux)

La valorisation et la réduction



27 bouteilles

1 pull polaire



11 bouteilles de lait



1 arrosoir

1 cadre

de vélo



5 briques alimentaires

1 rouleau de papier toilette



47 flacons en plastique

1 réhausseur



670 canettes



48 boîtes de conserve



1 jeu de 6 boules de pétanque

Trier c'est bien. réduire c'est mieux!

Trier est un geste indispensable puisqu'il permet le recyclage. En revanche, il n'évite pas la production de déchets. La meilleure solution pour les éviter, c'est de les réduire à la source grâce à des gestes simples!



Je réduis mes déchets (1) à la maison



- Je composte! Je réduis ainsi d'un
- Je colle un STOP-PUB sur ma boite aux lettres (-30 kg de déchets par an/foyer).
- J'utilise des boîtes hermétiques pour éviter l'aluminium ou le film
- Je bois l'eau du robinet.
- Je fabrique moi-même des produits ménagers écologiques.
- J'évite le gaspillage en rangeant bien mon frigo (les dates courtes devant) et je cuisine les restes de
- J'utilise des piles rechargeables et des ampoules basse consommation.
- 🦈 Mes produits d'hygiène et d'entretien sont lavables (cotons ou solides (savon, shampoing,
- Je recycle les déchets verts dans mon jardin (compostage, broyage, paillage). Conseils d'éco-jardinage sur <u>caenlamer.fr</u>
- J'habite en maison avec jardin : Je demande mon composteur gratuit sur <u>caenlamer.fr</u> rubrique
- J'habite en immeuble : + d'infos **sur** <u>caenlamer.fr</u> rubrique les composteurs partagés.



Quand je fais mes courses



- Je prends mon cabas.
- Je limite les emballages, ou je préfère ceux en papier et en carton.
- J'achète de préférence en vrac ou à la coupe.
- Je privilégie les produits durables et les écorecharges.
- → Je pense à la **reprise gratuite par mon revendeur de** mon ancien appareil électrique lorsque j'en achète un



Avant d'acheter ou de jeter



- Je privilégie les achats d'occasion et l'achat local.
- Je donne, je vends ou je répare.
- > Pour offrir, je pense aux cadeaux dématérialisés et aux papiers cadeaux réutilisables.
- Je privilégie le dépôt de mes objets encombrants en déchèterie car ils seront mieux triés et valorisés.



MONTANT DES PRESTATIONS DE COLLECTE

EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

108,82 € HT/tonne 45,14 € HT/hab



Ordures ménagères 5 955 981,89 €:

VEOLIA propreté **3 803 960,67 €** HT COVED **888 774,20 €** HT REGIE **1 263 247,02 €** HT

- → 96 € HT/tonne
- → 23 € HT/hab./an



Emballages recyclables/papiers

2 635 423,97 €:

SPHERE propreté **7 406,86 €** HT VEOLIA propreté **1 618 771,12 €** HT COVED **275 632,29 €** HT REGIE **733 613,70 €** HT

- -> 155 € HT/tonne
- → 10 € HT/hab./an



Verre

312 638,13 €:

SPHERE propreté **18 109,27 €** HT VEOLIA propreté **294 528,86 €** HT

- -> 38 € HT/tonne
- → 1 € HT/hab./an



Encombrants

435 121 €:

VEOLIA propreté **417 805 €** HT COVED **17 316 €** HT

- -> 124 € HT/tonne
- → 2 € HT/hab./an



Encombrants (collecte réservée aux personnes de + de 75 ans ou à mobilité réduite)

79 475 €:

R'PUR

- -> 2250,50 € HT/tonne
- -> 0,308 HT/hab./an



Déchets verts

2 063 611,68 €:

VEOLIA propreté **1 421 978,00 €** HT COVED **72 843,13 €** HT DERICHEBOURG **77 133 €** HT REGIE **555 693,55 €** HT

TOUTENVELO 13 096 € HT

- → 146 € HT/tonne
- → 8 € HT/hab./an



Rémunération sur les textiles récupérés TRITEX ET L'ACIADES



Cartons des commerçants du centre-ville de Caen

84 473 €:

- VEOLIA propreté
- -> 371,70 € HT/tonne
- → 0,327 € HT/hab./an



Papiers des administrations

61 750,56 €:

R'PUR

- → 617,44 € HT/tonne
- → 0,239 € HT/hab./an



Pain des professionnels 32 280,06 €:

REVIVRE

- -> 112,50 € HT/tonne
- -> 0,13 € HT/hab./an





TOTAL

11 660 755 € HT 107 152 tonnes collectées

MONTANT DES PRESTATIONS DE COLLECTE

EN DÉCHÈTERIES ET LORS DES COLLECTES ÉPHÉMÈRES

30,10 € HT/tonne 4,96 € HT/hab



Déchets végétaux

- -> 32,66 € / t
- -> 1,16 € /an/hab



Gravats

301 323,78 € HT 181 888,14 € HT Coûts de collecte

- -> 14,59 € / t
- -> 0,70 € /an/hab



Mobilier

supportés par l'éco-organisme Ecomobilier



Bois

105 031,06 € HT

- -> 36,33 €/t
- -> 0,40 € /an/hab



Ferraille

44 869,24 € HT

- -> 34,17 €/t
- -> 0,17 € /an/hab



48 105,04 € HT

- -> 76,11 € / t
- -> 0,18 € /an/hab



Coûts de collecte supportés par l'écoorganisme Ecosystem



Déchets Dangereux Diffus

-> 147 t Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme **EcoDDS**

Hors filière ECODDS:

201 500 € HT

- -> 728,59 € / t
- -> 0,87 € /an/hab



Batteries

Pas de coûts de collecte



Coûts de collecte supportés par l'écoorganisme Corepile



Amiante

46 891 € HT

- -> 568,37 € / t
- -> 0,16 € /an/hab



Pneus

Coûts de collecte supportés par l'écoorganisme Aliapur



Déchets non valorisés

351 018,77 € нт

- -> 30,19 €/t
- -> 1,35 € /an/hab





1 280 627,03 € HT 42 562 tonnes collectées

MONTANT DES PRINCIPALES PRESTATIONS DE TRAITEMENT

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

Ordures ménagères résiduelles

(collectées en porte-à-porte, apport volontaire et refus de tri)
5 328 998,78 € HT
TGAP comprise
82 € HT/t
20,63 € HT/an/hab



Emballages recyclables et papiers hors verre

(collectés en porte-à-porte, apport volontaire)
3 069 294,73 € HT
180,43 € HT/t
8,15 € HT/an/hab



Encombrants

(collectés en porte-à-porte)
302 286 € HT
TGAP comprise
86 € HT/t
1,35 € HT/an/hab



Déchets verts

440 072 € HT 30,20 € HT/t 1,70 € HT/an/hab



DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES



Déchets verts

314 582 € HT 34,10 € HT/t 1,22 € HT/an/hab



Gravats

61 916 € HT 4,97 € HT/t 0,24 € HT/an/hab



Déchets Dangereux Diffus

183 234 € HT (TGAP comprise)
591 € HT/t
0,71 € HT/an/hab



Bois

107 060 € HT 37 € HT/t 0,41 € HT/an/hab



Déchets non valorisés

798 257 € HT 69 € HT/t 3,09 € HT/an/hab



APPORT ANNUEL 2020

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

LES MONTANTS DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS
ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

DÉPENSES	Collecte (prestataires et régie)	10 005 074 € TTC en 2020 9 859 280 € en 2019
	Traitement des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire	6 954 151 € TTC en 2020 6 553 433 € en 2019
	Financement des investissements	5 859 999 € TTC en 2020 6 576 081 € en 2019
	Personnel (administratif, déchèteries, collecte)	3 698 556 € TTC en 2020 3 569 774 € en 2019
	Charges diverses	3 523 697 € TTC en 2020 1 767 545 € en 2019
	Transport et traitement des déchets issus des déchèteries	3 209 408 € TTC en 2020 2 496 607 € en 2019
	Participation aux autres syndicats de collecte (SIDOM, SMICTOM, SMEOM)	774 950 € TTC en 2020 2 153 361 € en 2019
	Communication	122 044 € TTC en 2020 83 809 en 2019
	TOTAL DEPENSES	34 147 879 € TTC en 2020 34 471 564 € EN 2019
RECETTES	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	30 823 173 € TTC en 2020 30 752 737 € en 2019
	Recettes diverses	3 301 173 € TTC en 2020 3 659 187 € en 2019
	Redevance campings	23 533 € TTC en 2020 23 533 € en 2019
	TOTAL DES RECETTES	34 147 879 € TTC en 2020 34 471 564 € EN 2019

TOTAL

Coût aidé du service

113 € TTC/an/hab





